

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DU PLANAY
SEANCE DU 02 DECEMBRE 2024**

Délibération 053-2024

L'an Deux mille vingt-quatre, le deux décembre à dix-huit heures,
le Conseil municipal de la commune du Planay légalement convoqué le vingt-six novembre
deux mille vingt-quatre
sous la Présidence de Jean-René BENOIT, Maire

Présents : Jean-René BENOIT, Bernard BLANC, Rudy BLANC, Julie CARRE, Fabrice COLLETTE, David FARINHA DE SOUSA, Lydie LEROY, Mickaël VALESCH

Absents excusés : Caroline GROMIER (pouvoir à Julie CARRE)
Lucas ARTICO (pouvoir à Rudy BLANC)

Secrétaire de séance : David FARINHA DE SOUSA

Nombre en Membres : 11
En exercice : 10
Suffrages exprimés : 10
Votes pour : 10
Votes contre : 0
Ne prend pas part au vote : 0

OBJET : Information sur l'exercice du droit de préemption pour la vente des parcelles E278, E1383 lieu-dit le villard et E281 située 17 rue François TATOUD

Monsieur le Maire informe les membres de l'assemblée que par courrier électronique du 22 octobre 2024, Me Patrick BOUILLOUX a transmis une déclaration d'intention d'aliéner pour les parcelles E281 située 17 rue François TATOUD, E278 et E1383, lieu-dit Le Villard.

Monsieur le Maire précise que les biens concernés ne présentent pas d'intérêt communal.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu le Code de l'Urbanisme et notamment ses articles L.213-1 et suivants et R.213-4 et suivants ;
- Vu la Déclaration d'Intention d'Aliéner établie par Me Patrick BOUILLOUX portant sur les biens cadastrés E281, E278 et E1383 ;
- Considérant que l'acquisition des biens ne présentent pas un intérêt communal

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés

RENONCE à exercer son droit de préemption sur les parcelles E281, E278 et E1383 ;

AUTORISE le maire ou son représentant à signer tous les documents découlant de cette délibération

Envoyé en préfecture le 13/12/2024

Reçu en préfecture le 13/12/2024

Publié le 13/12/2024

ID : 073-217302017-20241202-DEL053_2024-AR



« Certifié exécutoire, dument habilité aux présentes
Conformément à la loi du 2 mars 1982 »
Pour extrait conforme,

Le Maire,

Jean René BENOIT

A circular official seal of the Mayor of Auvain. The seal features a central emblem with a figure and a cross, surrounded by the text 'MAIRIE D'AUVAIN' and the number '73350'. A handwritten signature in black ink is written over the seal.